

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13.  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

on traite de gre a gre pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
ÉDOUARD ROUVEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 5 Avril 1881

NOUVELLES LOCALES

La souscription ouverte à la Mairie de Monaco au profit des familles des victimes de la catastrophe de Nice a été close dimanche. Les listes des souscripteurs et des sommes versées, que nous publions dans notre supplément, font, avec plus d'éloquence que ne sauraient le faire les phrases les plus pompeuses, l'éloge de notre population qui a répondu avec tant d'empressement à l'appel de M. le Maire, prouvant ainsi ses sympathies pour sa malheureuse voisine, — la charité ne connaît point de frontières. —

Les sommes recueillies par la Mairie et toutes les souscriptions particulières, dont le produit a été directement adressé au comité institué par la ville de Nice, atteignent, pour la Principauté, un total de 35,000 francs environ.

M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, nous charge de transmettre ses remerciements aux souscripteurs ainsi qu'aux collecteurs, MM. Etienne Gastaldi, Albert de Millo, Félix Gindre, Jean Marquet, Pierre Neri et Honoré Bellando, dont le zèle est si brillamment récompensé.

Les sommes reçues à la Mairie ont été remises au premier magistrat de la ville de Nice, par M. le Ch<sup>er</sup> de Loth, adjoint. Voici la lettre de M. le comte Gastaldi à M. Borrighione :

Monaco, le 3 avril 1881.

Monsieur le Maire,

La ville de Monaco, douloureusement impressionnée de la terrible catastrophe survenue à Nice le 23 mars, a désiré concourir au soulagement de tant d'infortunes en ouvrant une souscription destinée aux familles des victimes de l'incendie du Théâtre Municipal.

Je m'empresse de vous faire parvenir le montant de cette souscription, s'élevant à la somme de 5,697 fr. 50 c., et j'aurai l'honneur de vous adresser le prochain numéro du *Journal de Monaco*, qui contiendra la liste des souscripteurs.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de toutes mes sympathies dans cette triste circonstance, ainsi que l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,

C<sup>te</sup> F. GASTALDI.

Samedi 2 avril, veille du dimanche de la Passion, M<sup>gr</sup> l'Evêque a fait à la Cathédrale une imposante cérémonie. A 8 heures, Sa Grandeur, entourée de son clergé séculier et régulier, auquel s'était joint

M. le chanoine Rambert, supérieur du Grand Séminaire de Fréjus, a célébré la messe basse pontificale et conféré successivement la tonsure ecclésiastique et les ordres mineurs à deux professeurs du collège de la Visitation et à six religieux franciscains, et le diaconat à M. l'abbé Baud du clergé de Monaco.

Une nombreuse assistance suivait avec un vif intérêt cette belle cérémonie et partageait l'émotion du pontife accomplissant les rites imposants de l'Eglise et prononçant les magnifiques invocations et les touchantes exhortations de la liturgie catholique.

OFFICES DE LA SEMAINE-SAINTE A LA CATHÉDRALE

10 Avril -- Dimanche des Rameaux

9 heures et demie du matin. — Bénédiction des palmes faite par M<sup>gr</sup> l'Evêque. Procession, grand'messe, chant de la Passion, avec assistance de Sa Grandeur.  
3 heures de l'après-midi. — Vêpres, sermon, salut.

13 Avril — Mercredi-Saint

3 heures et demie du soir. — Office des Ténèbres, présidé par M<sup>gr</sup> l'Evêque.

14 Avril — Jeudi-Saint

7 heures du matin. — Communion générale donnée par Sa Grandeur.  
9 heures du matin. — Grand'messe pontificale, bénédiction des Saintes-Huiles, procession au Reposoir, lavement des pieds par M<sup>gr</sup> l'Evêque.  
3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres.  
7 heures et demie du soir. — Procession de la Confrérie des Pénitents, au retour de laquelle sermon à la Cathédrale.

15 Avril — Vendredi-Saint

9 heures du matin. — Commencement de l'Office, chant de la Passion, adoration de la Croix, procession du Reposoir, messe des Présanctifiés par M<sup>gr</sup> l'Evêque.  
1 heure de l'après-midi. — Les trois heures d'agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, prêchées par le T. R. P. Bernard, prédicateur de la Station, avec chants de la maîtrise de la Cathédrale et symphonies de l'orchestre, et suivies de l'Office des Ténèbres.  
8 heures du soir. — Procession du Christ mort, de l'église des Pénitents à la Cathédrale, sermon et chant du *Stabat Mater*.

16 Avril — Samedi-Saint

8 heures du matin. — Bénédiction du Feu, chant de l'*Exultat* et des Prophéties, bénédiction des Fonts; veps les 10 heures, grand'messe pontificale.

17 Avril — Solennité de Pâques

10 heures du matin. — Grand'messe pontificale avec assistance des Autorités; après la messe, bénédiction papale donnée par Sa Grandeur.  
3 heures du soir. — Vêpres pontificales, sermon, salut solennel donné par M<sup>gr</sup> l'Evêque.

La retraite préparatoire de Pâques, spécialement pour les hommes, sera donnée par le T. R. P. Bernard des Frères Prêcheurs, à l'église de la Miséricorde, les vendredi 8, samedi 9, lundi 11 et mardi 12 avril, à 8 heures précises du soir.

Le dimanche des Rameaux, il y aura sermon à la Cathédrale après les vêpres.

Une retraite spéciale pour les Dames sera donnée à S<sup>te</sup>-Dévote, les mêmes jours : vendredi, samedi, lundi et mardi prochain, par le R. P. Domaine, à 4 heures et demie de l'après-midi.

L'eau de Saint-Roman à Monaco

Jadis, la ville de Monaco, comme toutes celles d'ailleurs du littoral, n'avait, pour servir à son alimentation, que l'eau du ciel recueillie dans les citernes dont chaque maison était pourvue, et les rares sources des environs, dont l'eau mal canalisée ne servait guère qu'à l'arrosage des cultures.

Au point de vue de la pureté, les eaux de pluie, bien qu'elles soient les meilleures que l'on puisse trouver, n'en sont pas moins chargées, à leur arrivée sur le sol, des poussières plus ou moins nombreuses qui voltigent dans l'air et de celles qui se trouvent sur les toits; il est donc contraire à la santé de les absorber sans les avoir préalablement filtrées. Malheureusement la plupart des citernes construites à Monaco sont loin de remplir les conditions voulues par l'hygiène.

Un ingénieur, dont les rapports à l'Exposition universelle de 1878 ont été très remarquables, M. Georges Dumont, donne, pour l'installation des citernes, les conseils suivants :

« Les conduites qui aboutissent aux citernes destinées à recueillir les eaux servant à l'alimentation, doivent être disposées de façon à pouvoir rejeter les premières eaux qui tombent, afin de n'emmagasiner que celles qui sont pures. Il suffit, pour cela, de munir le conduit qui descend du toit d'un robinet qui laisse écouter au dehors les premières eaux. Au bout d'un certain temps, on ouvre le robinet, et les eaux coulent directement dans la citerne.

« Pour conserver l'eau de pluie ainsi emmagasinée dans un état de salubrité satisfaisant, il est indispensable de la maintenir dans l'obscurité; on empêche ainsi le développement des végétaux cryptogames entraînés. Il faut avoir soin de curer fréquemment le fond de la citerne après l'avoir vidée.

« Le choix des matériaux dans la construction des citernes est aussi capital. Il ne faut pas employer des pierres calcaires qui communiqueraient de la dureté à l'eau, par suite d'une certaine proportion de chaux qui se mêlerait à la longue à celle-ci. Il faut éviter l'emploi du mortier ou des ciments pour la même raison.

« Il est bon d'établir des excavations remplies de sable fin autour des citernes; les eaux, déversées d'abord dans ces excavations, ne peuvent pénétrer dans la citerne qu'après avoir traversé le sable qui joue ici le rôle de filtre. »

Les citernes de Venise sont renommées pour leur construction. En voici la description :

Les matériaux essentiels employés sont le sable et l'argile. On commence par pratiquer dans le sol une excavation ayant la forme d'un tronc de pyramide dont la hauteur est de trois mètres. La petite base du tronc se trouve occuper le fond de l'excavation. Cette dernière est garnie d'un bâti en bois pour maintenir le terrain, et on dépose par dessus une couche d'argile pure, bien liée et dont on lisse avec soin la surface. Dans les plus grandes citernes, l'épaisseur de la couche d'argile ne dépasse pas trente centimètres, c'est suffisant pour résister à la pression de l'eau et empêcher sa pénétration par les racines des végétaux. Le fond de l'excavation est garni avec une pierre circulaire creusée en son milieu. Elle forme la base d'un cylindre creux ayant les dimensions d'un puits ordinaire et qu'on bâtit en briques sèches. Les briques du fond sont percées de trous coniques. Le puits s'élève jusqu'au-dessus du sol et se termine par une margelle ordinaire.

L'espace compris entre la paroi extérieure du puits et les parois intérieures de l'excavation dont il occupe le centre, est rempli de sable de mer lavé. A chacun des angles de la fosse, on dispose une sorte de niche en pierre, fermée par un couvercle en pierre percé de trous; ces boîtes, appelées *cassettoni*, sont reliées entre elles par un petit canal en briques sèches. L'eau de pluie entre dans les *cassettoni*, traverse le sable et pénètre dans le puits central d'où on la retire à l'aide de seaux. On voit que cet appareil est un véritable filtre. Dans de semblables conditions, l'eau pluviale est isolée d'une façon absolue de toutes les eaux d'infiltrations de terrains environnants et peut se conserver limpide et fraîche.

Le Comité des travaux publics prescrit sagement la construction de citernes dans chacune des habitations nouvelles; nous avons pensé être agréable à nos lecteurs en leur donnant ces détails, et nous re prenons notre récit.

Les citernes particulières des habitants de Monaco ne suffisaient pas toujours. Dans les années de sécheresse, les Princes mettaient à la disposition du public les immenses citernes du Palais, dont l'une, creusée dans le roc, sous la cour d'honneur, contient plus de 10,000 hectolitres.

Cela durait depuis des siècles, quand l'avènement du Prince Charles III, en inaugurant l'ère de prospérité pour la Principauté, vint changer la face des choses. La population augmentant chaque année, les besoins suivaient la progression; il fallait une plus grande quantité d'eau. C'est alors que l'on capta les eaux de la source du Tenao et qu'on les employa, à l'aide de conduites, à l'alimentation de la ville. Une autre source, mais donnant une eau de qualité moins pure, fut utilisée pour l'entretien et l'arrosage des voies publiques. Une pompe hydraulique y fut installée, — elle existe même encore et rend de grands services, c'est la pompe Marchessaux. — Enfin des recherches furent faites de tous côtés, et des fontaines placées sur divers points pour satisfaire aux besoins du moment.

Mais la population augmentait toujours; le nombre des visiteurs atteignait chaque saison des proportions inattendues; la prudence exigeait de nouvelles études. Les sources ne pouvaient manquer

dans notre pays; toutes les maisons de la Condamine ont des puits qui ne tarissent jamais pour la plupart; aux Bas-Moulins, de nombreux filets d'eau s'échappent des rochers de la plage et se perdent dans la mer, tout indique donc une abondance d'eaux souterraines; le difficile était de découvrir une source assez importante pour permettre les travaux coûteux que nécessite l'installation des machines hydrauliques.

Un habile ingénieur, M. Vernier, fut chargé de ces recherches, et, après quelques mois, réussit à trouver à Saint-Roman, près de la frontière, une source abondante. C'est l'eau de cette source qui, depuis le 24 mars dernier, alimente exclusivement les fontaines de la ville. Les travaux de captation de la source remontant au mois de juin dernier, il a fallu neuf mois pour amener cette eau dans les réservoirs de Monaco. Bien que ce délai paraisse énorme, il est facile de reconnaître, qu'il a fallu, de la part de l'ingénieur, l'activité la plus grande et les puissants moyens dont il dispose, pour mettre en si peu de temps à exécution une entreprise aussi considérable. Nous décrirons, un jour, les constructions, les machines, les réservoirs, tout ce qui a été fait pour le service hydraulique; aujourd'hui, nous ne nous occuperons que de l'eau de Saint-Roman, considérée au point de vue sanitaire.

Le 1<sup>er</sup> juin 1880, après la découverte de la source, nous disions dans ce journal :

L'eau de la source de Saint-Roman est fort agréable au goût, elle marque 17° à l'hydrotimètre, son degré de pureté est donc un peu supérieur à celui de l'eau de la Vanne, qui alimente une partie de Paris et qui est réputée comme une eau potable d'excellente qualité.

Notre opinion se trouvait confirmée, le 17 du même mois, par une analyse faite par M. Lambert, pharmacien-chimiste, directeur du Laboratoire de la Société Industrielle de Monaco, analyse qui donnait les résultats suivants :

Eau aérée et d'une digestion facile.	
Chlorure de sodium.....	0 gr. 12 c. par litre
Sulfate de chaux.....	0 » 08 »
» magnésium.....	0 » 10 »
Chaux et ses sels.....	0 » 15 »
Silicates alcalins.....	Quantité indéterminée.
Matières organiques.....	Néant.
Acide carbonique.....	Quantité normale pour tenir en dissolution le carbonate de chaux.

Pour qu'une eau soit potable et bonne à l'alimentation, elle ne doit renfermer que 0 gramme 10 à 30 centigrammes de résidu salin par litre, elle doit contenir une certaine quantité de sels calcaires, et être exempte de matières organiques. Ce sont des vérités scientifiques. L'analyse répond à ces trois points, mais nos lecteurs pourront, sans procéder chimiquement, se livrer à une expérience moins compliquée et qui les convaincra peut-être mieux. Le fait suivant, que nous garantissons, est facile à expérimenter :

M. Vernier, quelque temps après la découverte de la source, en juillet 1880, remplit une bouteille avec de l'eau puisée à la source même, cacheta la bouteille et la donna en dépôt à une personne de Monaco. La semaine dernière, cette bouteille a été décachetée, l'eau n'avait laissé sur les parois et au fond aucun résidu; elle est aussi limpide et aussi agréable au goût que lorsqu'on l'a puisée il y a neuf mois.

Une eau n'est reconnue propre à l'alimentation, que quand elle contient de l'air dans la proportion de 28 à 30 centimètres cubes par litre; on sait aussi que les eaux de source prises à leur sortie de terre

manquent généralement d'oxygène, et qu'elles ne deviennent aérées qu'après un parcours plus ou moins grand. Pour obvier à cet inconvénient, les quatre pompes à vapeur de la source de Saint-Roman, fabriquées sur les plans de M. Vernier, sont munies d'appareils chargés d'aérer l'eau à son entrée dans les tuyaux.

Nous reviendrons plus tard sur le mécanisme de ces puissantes machines qui peuvent pomper chacune 500 mètres cubes en vingt-quatre heures. Pour le moment, nous avons suffisamment démontré la qualité de l'eau qui servira dorénavant aux besoins des habitants de notre ville.

Ajoutons que la source de Saint-Roman qui, en septembre dernier, c'est-à-dire après les grandes sécheresses, donnait 1,100 mètres cubes d'eau par 24 heures, en fournit aujourd'hui, depuis les pluies d'automne, plus de 2,000 mètres cubes, soit 20,000 hectolitres. Cette eau sera emmagasinée dans d'immenses bassins dont l'un, en construction au Carnier, se divise en deux chambres, contenant chacune 1,000 mètres cubes, soit une réserve de 2,000,000 de litres.

M. Ernest Plati, capitaine aux Gardes d'honneur de Son Altesse Sérénissime, a fait distribuer, au nom de M<sup>me</sup> Biovès, née de Goyon, sa belle-mère, décédée en janvier dernier à Monaco, les sommes suivantes laissées par elle aux institutions de bienfaisance de la Principauté :

- 300 francs au Bureau de bienfaisance.
- 300 francs à la Conférence de Saint Vincent de Paul.
- 1800 francs pour être placés en rentes dont jouira l'Orphelinat. — Selon le vœu formel de la testatrice, en cas de départ ou de suppression de l'Orphelinat, pour une cause ou pour une autre, cette rente reviendrait à la Conférence de Saint Vincent de Paul.
- 100 francs à la chapelle des Pénitents pour l'achat d'un objet quelconque devant servir à la célébration du culte.
- 500 francs pour la fondation de Messes.

Samedi, dans la soirée, un jeune manœuvre au service de MM. Vial, entrepreneurs, le nommé Giacomo Littardi, âgé de 12 ans, italien d'origine, demeurant sur le territoire de la commune de la Turbie, lieu dit le Carnier, chez le sieur Duranti, s'amusait, près de son domicile, à mettre le feu à de la poudre de mine qu'il s'était procurée on ne sait comment. Les voisins n'y prenaient pas garde, quand tout à coup une explosion et des cris appelèrent leur attention; ils trouvèrent Littardi se roulant à terre et grièvement brûlé au ventre, aux jambes et à la main gauche.

Prévenu immédiatement, M. le commissaire de police de Monte Carlo fit conduire l'imprudente victime à l'Hôtel-Dieu; Littardi n'a ici ni parents ni connaissances.

M. le docteur Colignon, médecin de l'Hôtel-Dieu, a donné ses soins au blessé dont l'état est des plus graves.

M. Pierre Neri a fait don au Musée de trois médailles romaines (grand bronze) de l'empereur Sévère Alexandre.

M. Dotta, propriétaire de l'hôtel Beau-Site, a également offert au Musée un remarquable spécimen empaillé de la famille des oiseaux de proie nocturnes, dits hiboux ou strigidés.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 31 mars, a condamné par défaut le nommé Biaggio Dalascio, âgé de 28 ans, né à Maratea, province de Potenza (Italie), à un an de prison et 60 francs d'amende, pour abus de confiance.

M. Casimir Bosano, ancien juge au Tribunal Supérieur de Monaco, vient de mourir à Menton, à l'âge de 60 ans.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de mars est de 44,223.

Les derniers grands concerts de la saison se suivent avec rapidité au Casino. Jeudi, on a entendu de nouveau M<sup>mes</sup> Badia, auxquelles le public a fait le meilleur accueil, et M. Ferraris, un pianiste distingué, que l'auditoire a applaudi avec entrain.

Dimanche, le programme portait les noms de M<sup>me</sup> Orsini-Mazzoli, chanteuse, et M. de Nagornoff, violoniste, que nous connaissons depuis deux ou trois ans.

M<sup>me</sup> Mazzoli, artiste des plus sympathiques, a été l'objet d'ovations chaleureuses. — La romance de Mignon, qu'elle a dite avec un réel sentiment, et un morceau d'Haëndel, *Lascia ch'io pianga*, ont été particulièrement goûtés. Le public a rappelé l'aimable cantatrice après chaque audition.

M. de Nagornoff a partagé le succès de M<sup>me</sup> Mazzoli.

En résumé, bonne soirée musicale que gâtait seule l'absence de M. Oudshoorn, dont le concours promis a fait défaut pour cause d'indisposition.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

AVIS

Les jeunes gens qui, à un titre quelconque, voudront contracter l'engagement conditionnel d'un an en 1881, devront déposer au Vice-Consulat une demande adressée à l'autorité préfectorale du département où ils comptent s'engager.

Ce dépôt devra être effectué du 1<sup>er</sup> juillet au 20 août. Passé cette époque, aucune demande ne pourra être admise, et les jeunes gens appartenant par leur âge à la classe de 1881, qui ne se seront pas fait inscrire dans les délais fixés, seront tenus, suivant leur numéro de tirage, à toutes les obligations de service imposées par la loi.

Les intéressés n'auront qu'à se présenter au Vice-Consulat pour se procurer les autres indications dont ils peuvent avoir besoin.

Le Consul chargé du Vice-Consulat de France,  
B<sup>on</sup> DE COLLONGUE.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nice.** — Voici les résultats de la course de yachts de Nice à Gènes du 29 mars dernier :

- 1<sup>er</sup> *Cetonia*, à sir Gosford, anglais.
- 2<sup>e</sup> *Gertrude*, à sir Henn, anglais.
- 3<sup>e</sup> *Janina*, à sir Hergreans, anglais.

**Villefranche.** — Voici le résultat des courses de la deuxième journée des régates qui ont eu lieu samedi 26 mars de Villefranche à Menton :

PRIX DE MONTE CARLO (grands vapeurs)

- 1<sup>er</sup> Prix : *Franziska*, à M. Brewis, de Cowes, 5,000 fr. et médaille de vermeil offerte par le Cercle de la Voile, de Paris.
- 2<sup>e</sup> Prix : *Géraldine*, à lord Fitz Gerald, de Cowes, 2,000 fr. et médaille en argent offerte par le Yacht-Club de France.

PRIX SPÉCIAL OFFERT PAR LE YACHT-CLUB DE FRANCE

*Franziska*, à M. Brewis, de Cowes, 100 fr.

PRIX DE MONACO (petits vapeurs)

- 1<sup>er</sup> Prix : *Triton*, à M. Arghalier, de Marseille, 4,000 fr. et médaille de vermeil offerte par le Yacht-Club de France.

PRIX DU YACHT-RACING-ASSOCIATION (voile)

- 1<sup>er</sup> Prix : *Cetonia*, à lord Gosford, de Cowes,

4,000 fr. et médaille en vermeil offerte par le Cercle de la Méditerranée.

2<sup>e</sup> Prix : *Gertrude*, à M. le lieutenant Henn, de Cowes, 1,000 fr. et médaille d'argent offerte par le Cercle de la Méditerranée.

3<sup>e</sup> Prix : *Eclipse*, à M. Catrix, de Cette, 500 fr. et médaille en bronze offerte par le Cercle de la Méditerranée.

— L'escadre française de la Méditerranée doit quitter Villefranche aujourd'hui.

**Gènes.** — Les journaux ont annoncé dernièrement que la questure avait découvert une escroquerie ourdie au préjudice de la banque de Gènes et que deux individus avaient été arrêtés. Il paraît, d'après de nouveaux renseignements, qu'on recherche activement un troisième individu qui est aussi l'un des auteurs de la trame.

Les escrocs ont un grand nombre de complices en Italie et à l'étranger. L'opération était si bien étudiée que plusieurs établissements de crédit de Gènes auraient donné probablement dans le piège.

Il s'agit d'une vaste association de malfaiteurs qui avaient falsifié des traites des établissements de crédit les plus renommés de Paris.

Si le coup avait réussi, la banque de Gènes aurait perdu plusieurs centaines de milliers de francs.

— On a récemment découvert et séquestré une petite caisse de fausses pièces de 20 francs, imitation du dernier coin italien portant l'effigie du roi Humbert.

Il paraît que ces monnaies sont d'une perfection merveilleuse.

La petite caisse provenait de la France.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Paris est dans la semaine du Concours hippique, le signal du réveil pour les Champs-Élysées. Après le concours viendra l'exposition des Beaux-Arts, puis l'ouverture du Cirque et des divers établissements chantants ou chorégraphiques qui justifient, pendant l'été, le nom de ce quartier de la capitale. L'ère des plaisirs printaniers commence.

Le Concours hippique est loin d'être le moins apprécié d'entre eux. Les femmes s'y rendent en foule, faisant assaut de toilette et transformant le concours en un *raout* diurne très animé et très causant. Les steeple-chase militaires ont surtout le privilège d'exciter leur curiosité, et il fallait voir, l'autre jour, comme elles ont applaudi au succès de MM. de Bérú, Gond, de la Roche-Fontenille, Becquet, de Laveaucoupet et de Roquemaurel.

S. M. l'impératrice d'Autriche, en passage à Paris, de retour de ses chasses en Angleterre, assistait incognito avec sa sœur, M<sup>me</sup> la comtesse de Trani, à cette intéressante séance. Les deux illustres spectatrices, en deuil de l'empereur Alexandre II, portaient un costume de serge anglaise noir très simple, avec chapeau de paille tressée noire, orné d'une plume de corbeau.

Le défilé des attelages n'a pas obtenu moins de succès que les courses militaires. Parmi les voitures qui ont été honorées des récompenses du jury, je citerai l'attelage extrêmement élégant du prince Constantin Radziwill, les phaétons de MM. Milbank, Ephrussi, d'Anglesey, de Bari, le *duke* de la marquise de Chavagnac, le cabriolet du vicomte de Polignac, et la charrette anglaise de M. de la Perrelle.

Au concours, on s'occupait beaucoup du procès intenté par les duc et prince de Bauffremont à MM. de Quellen-Lavauguyon pour leur interdire le port de ce nom, et du souper costumé et masqué de la comtesse Pozzo di Borgo. Quand je dis masqué, ce n'est pas tout à fait exact, car, en se mettant à table, les brillantes invitées de la comtesse devront déposer leur loup. Mais avant ce dénouement, quel prologue piquant et attirant !...

La mort si prématurée du fils unique du duc et de la duchesse de Doudeauville n'était pas oubliée dans les préoccupations du monde d'élite réuni au concours. Le comte Mathieu de La Rochefoucauld a succombé jeudi, à Cannes, à la suite d'une maladie de langueur, à peine âgé de dix-huit ans. Déjà le duc et la duchesse de Doudeauville avaient perdu leur fils aîné à peu près au même âge. On comprend qu'il n'est pas de consolations humaines à de telles douleurs, et que c'est à d'autres sources qu'à celles qu'offre

ce monde qu'il faut puiser devant de pareilles épreuves.

La première représentation du *Tribut de Zamora*, le nouvel opéra de Gounod, a été une véritable solennité artistique. Le libretto, très sobre, est cependant fort dramatique et a fourni au maestro un concours dont il a tiré le plus heureux parti. M<sup>me</sup> Krauss et Daram, MM. Lasalle et Sellier ont eu les honneurs de l'interprétation de cet ouvrage, en tous points digne de l'auteur de *Faust* et de *Roméo et Juliette*. Les décors et la mise en scène sont superbes, et le ballet du troisième acte, une fête chez le caïd des Maures, est à lui seul un ravissant poème mimé et dansé. Gounod a pris là une éclatante revanche de sa partition de *Polyeucte*, et l'Opéra tient, avec le *Tribut de Zamora*, un succès durable et qui marquera dans ses annales. M. Grévy, qui assistait à la représentation, a vivement félicité le compositeur et a promis de revenir entendre son œuvre.

Les environs de Paris comptent un nouvel hippodrome de plus : celui d'Achères près Saint-Germain. Il y a maintenant des champs de course variés pour tous les jours de la semaine, que dis-je, du mois ! et je ne doute pas que, ne pouvant les utiliser tous à la lueur du soleil, on ne finisse par les exploiter à la lumière Jablockoff et à avoir des réunions hippiques de nuit comme on en a déjà de diurnes. L'excès en tout est un défaut, et la multiplicité des hippodromes n'est pas faite pour rendre aux courses en France le prestige qui s'en éloigne depuis quelque temps.

Le duc de Fernan-Nunez a pris possession de l'ambassade d'Espagne et promet d'y donner une série de grandes fêtes après Pâques. Le duc, qui depuis plus de vingt ans séjourne chaque hiver à Paris, y compte de nombreuses amitiés, et sa nomination a été accueillie de la façon la plus sympathique par la haute société française. Propriétaire châtelain en Belgique tout comme son compatriote le duc d'Osuna, il est en quelque sorte cosmopolite et se rattache à plusieurs nationalités. La duchesse de Fernan-Nunez est attendue ces jours-ci à Paris, ainsi que sa fille, la duchesse de Huescar, nièce par son mari, fils du duc d'Albe, de l'impératrice Eugénie.

A propos de nouvelles diplomatiques, contrairement au bruit qui avait circulé à l'issue de la mort de l'empereur Alexandre II, le prince Orloff reste à l'ambassade de Russie, où il a conquis tant et de si légitimes sympathies. Le prince aime beaucoup la France, et ses regrets à la quitter n'eussent pas été moins grands que ceux qu'aurait suscités à Paris son départ.

Si maintenant nous passons du monde diplomatique à celui des lettres, nous y trouverons une bonne nouvelle à enregistrer. Jules Lacroix, l'éminent poète tragique, qui avait perdu la vue depuis dix ans, vient de la retrouver à la suite d'une opération merveilleusement exécutée. Jugez-vous de la joie du cher poète, incapable de lire, d'écrire, de connaître autrement qu'à la voix, depuis si longtemps, tous les amis qui se pressaient dans son salon autour de lui et de sa si remarquable et si digne compagne, en recouvrant l'usage de ses yeux !... C'est un de ces bonheurs que la plume ne peut rendre et qui, avec l'auteur de *Valeria*, fait de bien nombreux heureux en ce moment à Paris.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

Nous venons de recevoir un volume intitulé *Fantoches d'opéra*, par J.-B. Laglaise, avec une préface par Ch. Monselet et des dessins de Ludovic (1). C'est un tableau réaliste des splendeurs et des misères de la vie des artistes lyriques, dans le genre des physiologies qui eurent tant de vogue il y a quelque quarante ans. L'auteur nous ouvre les coulisses et retrace d'une plume impitoyable l'incommensurable vanité des chanteurs d'opéra et la fragilité de leurs succès. « Les *Fantoches d'opéra*, dit Monselet, forment une galerie de portraits d'une vérité saisissante. S'y reconnaîtra qui voudra. Le ténor y reconnaîtra certainement la chanteuse légère ou la basse; mais voudra-t-il s'y reconnaître lui-même? Dans le fond, mon sentiment est que ce livre ne sera jamais pardonné à son auteur. » Excepté par le public qui s'amuse de la galerie de portraits déroulée devant lui par l'ancien impresario.

(1) Paris. Tresse, éditeur, Palais-Royal.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le mardi 26 avril prochain, à trois heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco, pour délibérer sur l'approbation des comptes de l'exercice, pour la fixation du dividende et pour la nomination de trois Administrateurs et de deux Censeurs.

La Direction du Cercle des Etrangers rappelle les dispositions suivantes, qui sont et seront rigoureusement observées:

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 Mars au 3 Avril 1881.

Table of arrivals including ship names like 'Jeune-Eloise', 'Divine-Providence', and destinations like 'Aune', 'Fornero'.

Départs du 28 Mars au 3 Avril 1881.

Table of departures including ship names like 'Cérès', 'la Fortune', and destinations like 'Howden', 'Moute', 'Ricci'.

En vente à l'imprimerie du Journal :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO POUR 1881

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné. Prix : 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

Monaco — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A DATER DU 25 OCTOBRE — SERVICE D'HIVER 1880-81

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

Large railway schedule table with columns for stations (Marseille, Toulon, Cannes, Nice, etc.) and times for various train services.

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

Large railway schedule table for the Genoa-Monaco-Marseille line, including prices and station names.

(1) Le train 5 ne prend à Marseille et aux gares où il s'arrête, entre Marseille et Vintimille, que des voyageurs pour Vintimille et au delà. (2) Le train 10 ne prend pas aux gares d'arrêt, entre Vintimille et Nice, les voyageurs pour Nice.

Advertisement for F. Peter Le Monnier, Chirurgien-Dentiste, located at rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine.

Advertisement for land for sale: A VENDRE 6,000 mètres de TERRAIN, sis en face du Casino, dans une fort belle position.

Advertisement for an Agency of Location (Agence de Location) run by Félix Gindre, specializing in villas and apartments.

Large advertisement for real estate: TERRAIN A VENDRE PAR LOTS & PARCELLES, located in the Fontvieille district.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Meteorological bulletin table with columns for dates (27-31), barometric pressure, air temperature, wind, and sky condition.

Summary of meteorological observations for the month of March 1881, including average pressure, temperature, and rainfall.

Vertical advertisement for piano lessons: M<sup>me</sup> ASÉ Leçons d'Italien et de Français. English spoken. Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.



Supplément au JOURNAL DE MONACO

Report. . . Fr.	2,650	60	Report. . . Fr.	3,804	60	Report. . . Fr.	4,428	60	Report. . . Fr.	5,326	60
MM.			MM.			MM.			MM.		
Marius Lazerme,	15	>	Atelier de M. Neri,	33	>	Numa Blanc, fils,	20	>	Lady Fitz Gerald,	20	>
Emmanuel Gastaud,	5	>	Anonyme (chez M. Neri),	5	<	M <sup>me</sup> Delacroix,	10	>	M <sup>me</sup> Stemler,	20	>
Mangiapan,	2	>	Clovis Vattan,	5	>	M <sup>me</sup> Boulanger,	10	>	D. Garnier,	20	>
Perrot, chef de gare,	5	>	M <sup>me</sup> de Bodine,	10	>	Emmanuel Comotto,	5	>	Fritz,	2	>
Louis Aureglia,	2	>	Joséphine Giachetti,	5	>	Jacques Brun,	2	>	Commissariat de Police de Monte		
Charles Hoffmann,	2	>	Atelier de M <sup>me</sup> Christian,	4	>	Eugène Bruno,	5	<	Carlo,	12	>
Hôtel de la Condamine,	31	>	Atelier de M. Colombara,	9	>	J. Sinet,	5	>	Joseph Sauvaigo,	3	>
Jules Vincent,	5	>	H. Pernez,	5	>	Martin fils,	1	>	Jean Pistonnetti,	5	>
Paul Girard,	2	>	Jules Roux,	2	>	Jean Médecin,	5	>	Jean Molinari,	5	>
Atelier de blanchisseuses Bergeaud,	11	>	François Cousturier,	2	>	Jean Rapaire,	5	>	Michel Porasso,	5	>
Gabet,	10	>	Auguste Allemand,	2	>	Strafforelly,	10	<	Joseph Gioan, fils,	5	>
Atelier de tapissiers (Casino),	27	50	Augustin Roustan,	2	>	H. Enos,	20	>	Honoré Bellando,	20	>
Romette, employé au ch. de fer,	2	>	Pierre Moro,	1	>	G. de Payan,	5	>	Pierre Neri,	40	>
Anonyme,	10	>	Baptistin Dalbera,	1	>	M <sup>me</sup> Pellegrini,	5	>	Charles Petrucci,	3	>
Le Nen,	5	>	Eugène Reynaud,	1	50	Pierre Coquet,	1	>	Ouvriers du chantier de Saint-		
F. Crovetto,	5	>	Jules Cabrié,	2	>	E. Strohl,	2	>	Roman,	27	30
Gindre,	5	>	Zéphirin Feraud,	1	>	Z. Heuet,	5	>	Michel Boisson, chef des garçons		
Marquet père,	25	>	Pierre Carrère,	5	>	M <sup>lle</sup> Lançon,	20	>	du Casino,	20	>
Marquet,	10	>	Jean Sangeorges,	5	>	M <sup>me</sup> Borchard,	5	>	Charles Molini, garçon du Casino	5	>
M <sup>me</sup> Fresson,	20	>	Silvio Bregozzo,	5	>	Antoine Abbo, cocher,	3	>	Louis Canetto, id.	5	>
Hôtel Beau-Séjour,	8	>	Jules Reimbold,	2	>	Félix Manzoni, cocher,	3	>	Joseph Lambert, id.	5	>
Major Douhin,	10	>	Guillaume Voiron, Hôtel de Russie,	30	>	Pierre Maurin, cocher,	2	>	Abbo, id.	5	>
Baron de Collongue, consul de			M <sup>me</sup> Thompson, Villa Roqueville,	20	>	Michel Gastaud,	3	>	Louis Thibaud, id.	5	>
France,	20	>	Comte O. Sullivan de Terdeck,	20	>	Jean Rigoni,	4	>	Antoine Donat, id.	5	>
La Baronne de Collongue,	200	>	Comtesse O. Sullivan de Terdeck,	20	>	Maria Rigoni,	1	>	Aubert, id.	5	>
Antoine Bertora,	200	>	Georges W. Thompson, Esq,	20	>	Auguste Bufalini, cocher,	1	50	Ange Dagnino, id.	5	>
Henry Samuzunlt,	20	>	Auguste Bertrand, Hôtel de Plai-			Martin Forchini, cocher,	1	>	Antoine Aureille, id.	5	>
M <sup>me</sup> B. Merton,	10	>	sance,	20	>	Ph. Maiffret, cocher,	3	>	Clément Ciaï, id.	5	>
E. Chocqueel,	20	>	A. B. de Beauchamp,	20	>	Pierre Cerise,	5	>	Auguste Closier, id.	5	>
Rey frères, Hôtel Victoria,	20	>	Henri Médecin, fils,	5	>	Jean Olivier,	5	>	Antoine Sassi, id.	5	>
M. et M <sup>me</sup> Sellier,	20	>	Auguste Bonfils,	5	>	François Merlo,	1	>	Ulysse Popleton, id.	5	>
Louis Médecin,	8	>	J. Choiselat,	20	>	Marius Bertrand,	1	>	Vincent Badi, id.	5	>
Lacombe,	10	>	Le personnel de la Poterie	22	50	Alexis Pelegrin,	1	>	Victor Carpinelli, id.	5	>
Séneron,	10	>	F. Forckel,	10	>	J. B. Dalbera,	4	>	Eugène Vandehaghen, id.	5	>
Lavergne,	5	>	Gautier,	5	>	Jean Allione,	2	50	François Raynaud, id.	5	>
Thérèse,	5	>	A. Hector Otto,	5	>	J. B. Serin,	1	50	Emmanuel Curti, id.	5	>
Pauline,	5	>	V. Laforest de Minotti,	5	>	Vills,	5	>	Donatien Olivier, id.	5	>
Gastaud Delp.,	5	>	Chevalier Voliver,	20	>	Zanoli,	5	>	François Deortis, id.	5	>
Edouard,	5	>	A. Richard,	10	>	Vignon.	2	>	Maxime Bonfils, id.	5	>
Adrien,	5	>	V. Goiran,	5	>	Vernier,	40	>	Georges Molini, id.	5	>
Arthur,	5	>	M <sup>me</sup> Favard de Langlade,	100	>	Gaëtan Barral,	2	>	Nicolas Marquet, id.	5	>
Ravera,	1	>	G. J. Poelman,	40	>	H. Marinoni,	100	>	Louis Lorenzi, id.	6	>
Jules,	1	>	Colombara,	20	>	C. Carpenter,	40	>	Ange Cavagnero, id.	5	>
Charbonnier,	1	>	Christophe Gioan,	5	>	Joseph Rigotti,	5	>	Louis Audoli, id.	5	>
Pierre Prestat,	>	50	Olivier Michel,	5	>	Hippolyte Bonafede,	5	>	Charles Sangeorge, id.	5	>
E. Jouët, consul de Portugal,	40	>	Mesnard,	10	>	Joseph Bonafede,	5	>	Etienne Lefranc, id.	5	>
Auguste Griois,	20	>	Pauleau,	5	>	A. Broux,	20	>	Lorenzi, id.	5	>
F. Johnstone,	40	>	Charles Bellando,	5	>	De Courteille,	5	>	Natali, id.	5	>
H. Wagatha,	100	>	François Rocca,	5	>	L. Gindreau,	20	>	Séraphin Camous, id.	5	>
A. Reis,	100	>	Marcellin Codonel,	2	>	Employés du Casino,	103	>	Mathieu Scotto, id.	3	>
P. Naturel,	20	>	C. Pillet,	2	>	Employés de l'Hôtel de Paris,	254	50	Anonyme,	2	60
H. Crovetto,	20	>	Magasins de Monte Carlo,	20	>	M <sup>me</sup> Naturel,	20	>	M <sup>me</sup> Froment	2	<
Montégut,	100	>	Antoine Palmaro,	5	>	Lorenzo Rigotti,	3	>			
Jaudas,	100	>	A. C.	10	>	Employés du Café de Paris,	50	>			
			A. Chompret,	20	>	M <sup>lle</sup> Benedict,	10	>			
						M <sup>lle</sup> Münch	20	>			
<i>A reporter. . . Fr.</i>	<i>3,804</i>	<i>60</i>	<i>A reporter. . . Fr.</i>	<i>4,428</i>	<i>60</i>	<i>A reporter. . . Fr.</i>	<i>5,326</i>	<i>60</i>	<i>TOTAL FR.</i>	<i>5,697</i>	<i>50</i>